



# INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



n° 26 - 4 ème année : mars 2017.

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous.

Permanence AFOC : sur rendez-vous.

Permanence Retraités : Jeudi après midi.



## Contre :

- Les « Lois Santé »
- Les 22000 nouvelles suppressions de postes et 16 000 lits dans les hôpitaux
- Les « Groupements Hospitaliers Territoriaux » .....

**Le 7 Mars à PARIS,  
35 000 manifestants  
ont dit Stop à l'Austérité !**



**Ils entendent ne rien lâcher sur  
leurs revendications,  
aujourd'hui comme demain ...**

## FO à la raffinerie Total de Donges.

Le 9 février dernier Jérôme Philippet a été désigné par l'Union départementale, représentant de la nouvelle section syndicale FO de la raffinerie de Donges.



**INFONZ :** la raffinerie de Donges fait partie du groupe TOTAL ...

**Jérôme :** oui, et c'est la 2ème raffinerie française après celle de Normandie et le seul site de la façade atlantique. Sa capacité de traitement est de 11 millions de tonnes de brut par an, pour une capacité de stockage de 2,3 millions m3. Son activité maritime représente plus de 50 % du trafic du Port Nantes-Saint-Nazaire.

**INFONZ :** depuis quand travaille-tu à la raffinerie de Donges ?

**Jérôme :** je suis nazairien d'origine. Après avoir passé mon brevet d'opérateur à Donges je suis parti faire mon service militaire. A mon retour j'ai été embauché à la raffinerie de Feyzin au sud de Lyon. J'y ai travaillé 15 ans et je suis revenu sur Donges fin 2014.

Je suis *opérateur extérieur* : je m'occupe de la gestion des vannes, des pompes, des compresseurs, du contrôle des pressions, des dérivations en cas de besoin sous consignes des *opérateurs de conduite* (chaque unité est contrôlée par un système de gestion des procédés industriels Honeywell, sur un poste de commande).

**INFONZ :** peux tu expliquer en quoi consiste l'activité industrielle de raffinage ?

**Jérôme :** la raffinerie reçoit du pétrole brut, par bateaux ou pipe line. Par des procédés de distillation et de craquage à des températures et pressions contrôlées, on casse les molécules de pétrole brut en différentes « coupes » (molécules d'hydrocarbures, de gasoil lourd et léger, d'essence, de bitume etc.), séparées dans une colonne de distillation atmosphérique.

Ces coupes sont dirigées ensuite vers des unités de transformation en produits finis, comme celle où je travaille : l'hydro-désulfuration du gasoil

dont le but est d'éliminer le soufre du gasoil par l'utilisation d'hydrogène, lequel, par des pressions et des températures élevées s'associe avec le soufre du gasoil pour former une molécule d'hydrogène sulfuré H<sub>2</sub>S. Celle-ci est dirigée vers des « usines à soufre », où l'on brûle l'hydrogène de la molécule H<sub>2</sub>S pour récupérer le soufre pur qui sera lui-même vendu.

Le gasoil désulfuré est ensuite dirigé vers un bac de stockage. Les produits raffinés sont expédiés aux clients, par bateaux, pipe line, ou camions, ... quasiment plus du tout par trains.

**INFONZ :** quelle est la fonction des torches que l'on peut voir de loin ?

**Jérôme :** il y a trois torches, une petite et deux très hautes. Elles ont deux fonctions : la première de traiter les « imbrûlés » et les gaz résiduels ; la seconde d'assurer la sécurité en cas de soucis nécessitant une décompression.

**INFONZ :** combien êtes-vous de salariés ?

**Jérôme :** environ 700 personnes travaillent à la raffinerie, dont à peu près 300 en 3 x 8 - il y a 5 équipes de 3 x 8 (12 à 14 personnes) qui se relèvent suivant un planning annuel. Les unités sont divisées en 5 groupes (une équipe par groupe, 5 le matin 5h-13h, l'après-midi 13h-21h, le soir 21h-5h, les autres en repos, et cela 24h sur 24h). Par ailleurs le dépôt de Vern-sur-Seiches (13 salariés) au sud de Rennes est intégré à Donges, dont il est relié par pipeline. Il approvisionne l'Ouest en essence sans plomb 95 et 98, en gazole et en fioul domestique.

**INFONZ :** comment t'es tu décidé à devenir RSS FO ?

**Jérôme :** je n'étais pas syndiqué auparavant. A Feyzin j'avais côtoyé les gars de la CFDT, lesquels ont décidé il y a 5/6 ans, de quitter cette organisation et de construire un syndicat FO. Lorsque je suis arrivé à Donges, je n'ai guère vu les délégués (CGT ou CFDT) venir nous voir : cela me changeait de Feyzin où il y a des tournées régulières, des remontées à la direction et un suivi des revendications.

Lorsque les collègues FO de Feyzin, que je connaissais, sont venus ici et m'ont demandé de prendre le flambeau, j'ai accepté.

**INFONZ :** qu'est ce qui t'a plus particulièrement motivé ?

**Jérôme :** comme je te l'ai dit, pour moi un syndicat doit être proche des salariés, les voir régulièrement, les renseigner, demander leur avis et en tenir compte ... C'est ce que j'ai vécu à Feyzin et ce qui ne se fait pas pour le moment selon moi à Donges.

Par ailleurs je compare avec ce qui a été obtenu à Feyzin et je constate un décalage : je te donne l'exemple de l'évolution salariale au fur et à mesure que nous acquérons des aptitudes : c'est

plus bas ici qu'à Feyzin et dans d'autres raffineries !

Or dans les mois qui viennent, les postes ici vont être « repesés » avec, à la clé, des revalorisations possibles de classification : nous allons donc essayer de peser dans la balance, car nous sommes motivés pour obtenir un accord local plus favorable qu'aujourd'hui pour les collègues.

**INFONZ : les salariés de la raffinerie se sont mobilisés l'an dernier contre la « loi travail » ...**

**Jérôme :** oui bien sûr. A l'époque seule la CGT appelait à la grève, sans les autres syndicats présents à Donges : la CFDT, quasi inexistante, et la CGC des cadres.

Le dépôt a été à l'arrêt une dizaine de jours. Le groupe Total a menacé de suspendre les investissements prévus à Donges.

Si les premiers jours la grève a été massive, à partir du quatrième elle a commencé à s'essouffler. Des grévistes ont demandé lors des AG, que soient également mises en avant des revendications locales comme la pesée des postes et les classifications, mais la CGT a refusé ... pas mal de salariés leur en font reproche.



**INFONZ : tu parles des investissements prévus à Donges.**

**Jérôme :** effectivement Total va investir 500 millions d'€ pour la création d'ici 2020, de deux nouvelles unités de fabrication et pour la déviation de la voie ferrée qui traverse le site. Ces travaux sont annoncés représenter l'équivalent de 600 emplois à temps plein sur deux ans.

**INFONZ : la section FO est toute jeune donc ...**

**Jérôme :** oui, mais je ne suis pas tout seul, il y a maintenant une petite équipe de syndiqués. Ceci dit nous partons de zéro, mais nous allons construire, petit à petit. Nous avons besoin de formations syndicales. Je me suis déjà inscrit à un stage « découverte FO ».

Nous avons aussi rencontré la Direction et nous avons demandé un local et des panneaux d'affichage. Nous avons distribué un premier tract pour nous présenter. Notre objectif : les élections professionnelles de 2018 ...

## De la CFDT à FO

Les militants CFDT de la raffinerie de Feyzin, étaient en désaccord avec leurs délégués centraux qui « bafouaient l'avis de la section syndicale » et pratiquait une politique pro-patronale.

Ils menèrent sans succès, « 2 ans de bataille interne, à tous les échelons de la CFDT, jusqu'à Laurent Berger ».

Finalement, ils décidèrent - 110 syndiqués sur 140 et 20 élus du personnel sur 22 - de quitter cette organisation et d'intégrer le syndicat FO (petit à l'époque), vraiment « libre et indépendant ».

Depuis, FO est devenu majoritaire sur Feyzin avec 47 % des voix.



Merci à **Hakim Belouz** Délégué syndical central FO pétrochimie Total, d'avoir répondu aux questions d'Infonz



TOTAL S.A. est une société anonyme de droit français, créée en France en mars 1924, 2ème capitalisation boursière de Paris avec 100,7 Md€ au 31/12/2015.

Chiffre d'affaires : 236 122 millions de dollars

C'est le 4<sup>e</sup> groupe international d'exploration et de production de pétrole et de gaz (dans 50 pays), avec 153 sites de raffinage et 15 569 stations-service dont 3700 en France.

Il emploie plus de 100 000 salariés, dans 130 pays.

32,5 % des effectifs sont en France où il est le premier raffineur avec plus de 60% de la capacité de raffinage du pays et un des trois plus importants opérateurs gaziers

Total dispose de 6 sites de raffinage et de pétrochimie en France :

- la plateforme Normandie à Gonfreville-l'Orcher
- la plateforme de Donges
- la plateforme de Feyzin
- la plateforme de Grandpuits en Seine et Marne
- la plateforme de Carling Saint-Avoid en Moselle
- la raffinerie de La Mède en cours de transformation pour devenir la première bio-raffinerie française.

(Chiffres fin 2014)

## Vente des chantiers navals STX : pour sortir de l'impasse !

Le Jeudi 16 Mars, une délégation FO a été reçue à Paris par trois représentants du Secrétaire d'état à l'industrie.

FO a exprimé ses inquiétudes et présenté les risques importants pesant sur l'avenir du chantier naval, les emplois et les garanties sociales en cas de rachat par le groupe italien Fincantieri. Du fait de ces risques majeurs, FO a clairement affirmé que ce rachat devait être rejeté par le gouvernement. Nous avons une nouvelle fois défendue notre revendication de nationalisation, y compris temporaire, en demandant **que le gouvernement utilise son « droit de préemption »**.



Les représentants de l'Etat nous ont informé que :

- Les échanges se poursuivent entre l'Etat et Fincantieri sur la répartition de l'actionnariat. **Mais, les négociations sont « difficiles » et la situation est « un peu bloquée »**
- Il demeure un désaccord sur le prix de vente entre le tribunal Coréen et Fincantieri.
- Les premières réponses de Fincantieri sur les garanties seraient « plutôt satisfaisantes ». Mais pour FO, l'absence de précisions de cette information n'est pas rassurante.

Toutefois, à une de nos questions sur le risque de chasse aux services en doublon de la part de Fincantieri, le Directeur de Cabinet nous a répondu que ce « *n'est pas forcément une mauvaise chose* » ! Pour FO, cela ne présage rien de bon pour les autres « *garanties* »

- Sur la possibilité que les syndicats ait accès au pacte d'actionnaire et au plan stratégique, la réponse a été évasive : « *on n'est pas encore dans le détail de ces questions* ». Devant notre insistance, le représentant de l'Etat nous a répondu que **c'était le groupe coréen STX qui avait refusé que soit communiqué aux représentants du personnel l'actuel pacte d'actionnaire** (malgré les engagements du Président de la République de l'époque !). Il est fort probable qu'il en serait de même pour le prochain pacte d'actionnaire avec Fincantieri !

A la question de FO sur le droit de préemption par l'Etat des 66,7% détenus aujourd'hui par STX, les représentants de l'Etat nous ont informé que :

**Ce droit de préemption peut être exercé pendant les deux mois qui suivent l'établissement de la convention de rachat entre le tribunal Coréen et Fincantieri.**

Une prochaine réunion est prévue pour le 10 Avril 2017.

**Il est encore temps d'empêcher que le dernier chantier naval du pays et les salariés soient victimes d'un nouveau prédateur.**

Notre position est claire depuis le début : du fait des risques sociaux et économiques élevés, FO refuse d'accompagner, voire soutenir, l'actuel choix du gouvernement qui accepte la reprise par Fincantieri.

FO reste persuadé qu'il est possible d'imposer au gouvernement d'utiliser son droit de préemption afin de mettre le chantier naval de Saint-Nazaire sous la protection de l'Etat par la nationalisation, y compris temporaire, associée à la satisfaction de nos revendications :

- Maintien et développement des emplois en CDI sur le site,
- Amélioration de nos rémunérations et de nos garanties sociales,
- Poursuite et développement du carnet de commandes et toutes les activités sur le site : navires de croisières, navires militaires, EMR et Services...



En 2010 et en 2012, plusieurs actions et manifestations intersyndicales revendiquant « *l'entrée majoritaire de l'Etat dans le capital* », soutenues par toutes les Unions Départementales de syndicats et par la population, ont été déterminantes pour obtenir l'implication de l'Etat pour sauver le Chantier Naval de Saint-Nazaire.

**Sur ces bases, FO demeure disponible pour agir et mobiliser inter-syndicalement.**

## DAHER : ouverture de négociations locales.

Le contexte : une politique salariale 2017 au rabais - sans AG - avec un intéressement et une participation au bénéfice, divisés par 4 par rapport à 2016 !

Avant l'ouverture des négociations locales, la section FO DAHER 44, a envoyé un courrier au DRH du groupe et aux directeurs de la région Ouest.

La section FO alerte des tensions sociales, du stress, de la fatigue et d'une forte dégradation de la qualité de vie au travail. Elle rappelle que l'année écoulée a été éprouvante avec beaucoup d'efforts consentis par les personnels pour une récompense proche du néant.

Si la section FO est consciente de la concurrence effrénée dans l'aéronautique, mettant le groupe en tension financière, **FO revendique une clause de revoyure sur les négociations locales au plus tard en septembre 2017 à l'issue du résultat sur l'appel d'offre logistique AIRBUS.**



Bertrand Bauny

En réponse la Direction a accepté de poursuivre les négociations locales sur les points suivants :

- La mise en place d'une valeur du point au delà de celle de la convention métaux 44 pour le calcul de la prime d'ancienneté,
- La redéfinition des modalités de la prime du samedi et les astreintes,
- La création d'horaires pour éviter les minutes non payées lorsque le salarié dépose son enfant à la crèche,
- La révision des modalités de la « prise de la banque » (12 mn par jour, soit 1 h par semaine, générant 6 jours de congés supplémentaire par an, pris principalement lors de la fermeture du donneur d'ordre Airbus et le jour de solidarité. Comme Airbus ferme de moins en moins nous voulons revoir les modalités et qu'elle soit prise en demi journée ou à l'heure et pas systématiquement en journée)

## FO conforte sa première position à SERIS Sécurité<sup>1</sup>

Le second tour des élections professionnelles dans l'entreprise SERIS a eu lieu le 1er mars. FO conserve et renforce sa place de **première organisation syndicale** dans l'entreprise SERIS (Plus de 6000 salariés)

En effet, nous avons obtenu 5 élus titulaires sur 12 au Comité d'Entreprise (4 pour le collège employés et pour la 1ère fois 1 titulaire dans le collège Cadres).

Nous avons augmenté de 10 % le nombre de voix s'étant portées sur la liste FO par rapport au 1er tour.

Le Comité d'Entreprise siègera à Saint-Nazaire.



Au niveau de l'agence SERIS Pays de la Loire, FO se maintient également en tête avec plus de 50,50 % des voix obtenues au second tour. Ainsi FO aura 4 élus titulaires Délégués du personnel sur 8 (3 au collège employés et 1 du collège agents de maîtrise).

*Info de Bruno Potier*

## Développement de l'UL : Création de 4 sections syndicales FO !



- Métaux : à **Figeac Aéro** et **Exxelia Tantalum**
- Propreté : à **Atalian**
- Chimie : à la **Raffinerie de Donges**

<sup>1</sup> Voir Infonz n° 16 de janvier 2016.

## AG du syndicat des hospitaliers de Savenay

Le jeudi 2 mars s'est déroulée l'AG du syndicat sous la présidence de **Yann Le Fol**, secrétaire départemental des services de santé.

Le syndicat regroupe les personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de Savenay avec comme secrétaire général **Gérard Caillon**



Il comprend deux sections syndicales : celle du centre hospitalier Loire et Sillon avec comme secrétaire générale **Morgane Bergot** et celle de l'E. S. A. T. « La Soubretière », avec comme secrétaire général **Patrice Bonneau**

Malgré les différences d'activités, les revendications demeurent les mêmes entre les deux sections. Les conditions de travail sont de plus en plus dégradées, les manques de reconnaissance professionnelle se font de plus en plus ressentis, amenant un grand nombre de nos collègues à ne plus se retrouver professionnellement et même pour certains à changer de métier par choix de vie ou par obligation de santé. Le syndicat se porte bien, le nombre d'adhérents se maintient, mais la volonté de progresser est présente soutenue en ce début d'année par la campagne d'adhésions. L'année prochaine sera à nouveau une année d'élections professionnelles et la campagne électorale qui a commencé au lendemain des dernières élections va s'accélérer d'ici la fin de l'année.



**Gérard Caillon** se félicite du militantisme des membres des bureaux des deux sections syndicales. Chacun à sa place œuvre dans l'intérêt de notre organisation syndicale et de sa place prépondérante dans les deux établissements.

**Morgane Bergot** fait état des avancées obtenues au centre hospitalier, (*temps partiels, respect de la réglementation, formation promotionnelle, ...*). Des réunions mensuelles nous permettent d'interpeller régulièrement la direction sur

tous les problèmes que rencontrent les agents. Ces échanges, cordiaux mais fermes, sont importants pour les suites données par la direction. Un travail important d'explications de la mise en place de P. P. C. R. et ses effets négatifs a été fait.

Des projets sont en cours de discussion avec la direction en CTE ou en CHSCT. Des réunions mensuelles d'information vont être mises en place de façon plus régulières afin de préparer les élections de 2018. Il s'agit pour FO de maintenir voir de conforter notre place majoritaire.

**Patrice Bonneau** a pris la parole pour expliquer la situation de son établissement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, deux structures administrativement sous couverts de l'EPMS de Saint-Brévin ont subi une fusion absorption par l'ESAT la Soubretière. La section syndicale avait émis des avis défavorables à ce regroupement le considérant inapproprié en termes de projet d'établissement et de prises en charges des personnes accueillies. Une « mobilité » entre les différentes structures sera imposée aux agents afin de palier à l'absentéisme et aux continuités de service. Les membres de la section syndicale restent vigilants afin d'éviter les abus. Au regard de la réglementation, dans le cas où le personnel est fusionné, de nouvelles élections professionnelles doivent être organisées. La direction n'y semble pas prête. La section syndicale va solliciter un rendez-vous avec le président du conseil d'administration. Patrice précise que dans la continuité de ces élections intermédiaires, il faudra préparer celles de 2018. Des réunions d'informations syndicales avec les représentants du personnel FO de l'EPMS sont prévues dans les prochaines semaines.

**Yann Le Fol** rappelle que l'activité de tous les établissements est touchée de plein fouet par les rigueurs financières imposées par les gouvernements successifs et plus particulièrement par la loi Touraine.

Pour clôturer cette assemblée générale, **Yann Le Fol** a présenté la situation générale en insistant particulièrement sur la mobilisation du 7 mars à Paris.



Morgane Bergot au côté de Yann Le Fol

**Collège René Guy Cadou :  
la mairie de Montoir  
au côté des  
des enseignants et parents d'élèves  
soutenus par le SNFOLC**



(Voir INFONZ n° 25 de février 2017)



Montoir-de-Bretagne, le 10 mars 2017

Madame Michèle LEMAITRE  
Maire de Montoir-de-Bretagne

A

Monsieur le Directeur Académique des  
Services de l'Éducation Nationale  
8 rue du Général Margueritte- BP 72616  
44326 Nantes Cedex 3

**Le Maire**

**Objet : Rentrée 2017 - Dotation Horaire Globalisée collège René Guy Cadou**

Monsieur le Directeur Académique,

J'ai rencontré le mardi 7 mars 2017 des représentants de parents d'élèves, ainsi que le collectif du personnel (enseignants et vie scolaire) du collège René Guy Cadou. Ils m'ont alerté sur la dotation horaire globalisée attribuée pour la rentrée 2017. La baisse des moyens va entraîner des effectifs plus élevés dans les classes de 4<sup>ème</sup> (perte d'une division). De plus, il y aura une répercussion sur les modalités d'interventions en direction des élèves en difficulté.

Je comprends que votre priorité soit de diriger les moyens vers les Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP/REP+). Toutefois, trois écoles montoirines sur quatre sont classées « Ecoles à aider ». A ce titre, elles bénéficient de seuils de carte scolaire plus favorables. Aussi, le groupe scolaire Albert Vinçon et l'école élémentaire Jean Jaurès font partie du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». L'objectif est d'apporter une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. Je vous remercie vivement pour les moyens accordés au premier degré. Toutefois, il semble important d'avoir une continuité dans l'affectation des dotations du second degré, puisqu'il s'agit des mêmes élèves.

Je tiens à souligner que la commune de Montoir de Bretagne est signataire de la convention du Contrat de ville (signée entre l'État, les communes, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les bailleurs). La mobilisation et le renforcement du droit commun est l'un des enjeux prioritaires des nouveaux contrats. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière au territoire ayant un quartier classé en « veille active » de la Politique de la Ville (Bellevue) et dont les indicateurs socio-urbains montrent la spécificité :

- 1/3 des ménages est sous le seuil de pauvreté : grande proportion d'habitat social et parc privé avec une occupation sociale,
- 23% de familles monoparentales,
- Le niveau de qualification est assez faible : 17% de personnes ont un diplôme inférieur ou égal au CAP/BEP,
- certains parents ont un vécu difficile de la scolarité (mauvaise maîtrise des codes scolaires...).

En outre, Madame la Ministre a bien spécifié qu'elle lutterait sans relâche contre les inégalités afin d'assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes dans les quartiers. Cette baisse des dotations serait un mauvais signe envoyé par les services de l'État à notre population.

Monsieur le Directeur Académique, j'ai donc l'honneur de vous demander le maintien de 14 divisions et l'attribution, pour la rentrée 2017, d'une enveloppe supplémentaire d'heures d'enseignement en raison des spécificités de la commune.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,  
Michèle LEMAITRE



**Centrale de Cordemais :  
communiqué du Bureau de l'UD FO 44**

Dans le cadre de la « transition énergétique » portée par le gouvernement actuel, la Direction d'EDF a dans un premier temps annoncé une fermeture anticipée de l'intégralité des tranches fioul de Cordemais et de Porcheville en 2018.

Or, mercredi 8 mars dernier, le Directeur de la Direction Production Ingénierie Thermique, a reçu les syndicats - dont FO - pour faire part de la **décision d'EDF de fermer l'intégralité de la centrale de Porcheville et une tranche fioul de Cordemais dès le mois de mai 2017.**

Pour FO, cette décision ... est totalement inacceptable ... totalement irresponsable, notamment au regard de la catastrophe qui a été évitée cet hiver.

En effet, le 25 janvier dernier, l'ensemble des 4 tranches de Cordemais et les 3 tranches de Porcheville ont dû fonctionner à pleine puissance pour les besoins du réseau. Sans le fonctionnement de ces tranches, RTE aurait été contraint de provoquer un délestage (coupure de courant) d'une partie du réseau national. C'est donc la preuve que la surcapacité de production, sur laquelle se fonde le gouvernement et EDF pour justifier la fermeture des tranches thermiques, n'existe pas.



**Aujourd'hui, l'activité de la centrale thermique de Cordemais représente 2 000 emplois directs et indirects sur le bassin ligérien. D'ores et déjà, la fermeture des tranches fioul de Cordemais implique la suppression de 145 postes d'agents d'EDF d'ici 2020. Et demain ... doit-on également craindre une fermeture anticipée des 3 dernières tranches au charbon d'EDF ?**

FO revendique le maintien de toutes les tranches fioul de Cordemais et de Porcheville jusqu'en 2023, date originelle de leur mise à l'arrêt d'exploitation, ainsi qu'un projet industriel pérenne permettant de conserver la totalité de la puissance installée sur chaque centrale. Ces revendications sont les seules crédibles pour assurer le

maintien intégral de tous les emplois : agents EDF, prestataires directs et indirects.

**FO dénonce l'abandon de l'expertise technique, qui se fonde sur la qualité d'un réseau digne du Service public républicain depuis 1946, au profit de considérations purement financières.**

**FO dénonce la loi de transition énergétique, qui sacrifie sur l'autel de la « décroissance » l'industrie française et ses milliers d'emplois.**

Nantes, le 13 mars 2017

## 30 Mars, les retraités appelés à dire Non à l'austérité !



La question de l'amélioration des conditions de vie des retraités est aujourd'hui, la grande absente des débats politiques et des médias.

Les organisations 44 : USR-CGT, UDR-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU Solidaires et FGR-FP, appellent les retraités à se mobiliser pour une nouvelle journée nationale de mobilisation le 30 mars :

**Saint-Nazaire  
à 10h, Place Pierre Sénard**

(Gare SNCF-Bus)



- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités : retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.

- Pour une pension au moins égale au SMIC pour une retraite complète.

- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraités et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la 1/2 part fiscale et l'exonération des majorations familiales.

- Pour le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.

- Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

## Cours de Français gratuits.

Notre camarade Rémy Guyon, retraité de l'enseignement, propose de donner bénévolement des cours de français (orthographe, grammaire, littérature...).

Les séances s'adressent aux enfants et petits-enfants de nos syndiqués, voire éventuellement à ceux-ci si besoin. Tout niveau accepté, du CP au lycée.



Elles se dérouleront dans les locaux de l'Union Locale.

Pour toute demande, s'adresser au secrétariat de l'UL qui transmettra.

## Formation syndicale Programme 2017 à l'UL

- 3 au 7 avril : découverte de FO et moyens d'action du syndicat.
- 6 au 8 juin : négocier.
- 2 au 6 octobre : s'organiser
- 20 au 24 novembre : découverte de FO et moyens d'action du syndicat

## Agenda

- Mardi 28 mars : CE de l'UL
- Jeudi 30 mars : mobilisation retraités
- Jeudi 27 avril : AD de l'UDR 44

Retrouvez tous les numéros d'INFONZ  
sur [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)